

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00

Edition Hebdomadaire

Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

LOUIS LASSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.04
Une fois la semaine..... 0.03

Avis de Naissance, Mariage ou Décès.....\$0.50
Pour les annonces à long terme, conditions spéciales.

LE CANADA

Ottawa et Hull, 14 Février 1885

AU PARLEMENT

13 février.

Après la tempête, le calme plat. C'est dans l'ordre naturel des choses; et, la Chambre, qui s'était émue hier, aux vibrations chaudes et éloquentes de la voix de l'honorable Secrétaire d'Etat, aux accents mâles et vigoureux de M. Ouimet, ce vaillant tribun des droits de la province de Québec; l'opposition, qui se trémoussait en enfant gâté, quand l'écho redisait les efforts oratoires de ses chefs; tout ce spectacle-là s'est envolé, et partout ce ne sont plus que figures impénitentes et maintiens sévères. Aussi, je me sens tout-à-fait incapable de poétiser la séance d'après-midi, et je passe tout uniment aux Ordres du jour.

M. Wells a fait subir une première lecture à un bill qui a pour but de consolider et amender l'acte des chemins de fer, 1879, et tous les autres actes qui l'ont corrigé jusqu'à ce jour. Je n'ai pas étudié le bill en question, mais je sais bien qu'avec la manie qu'ont nos législateurs de rapiécer les lois statutaires à chaque session, une mesure recommandant la refonte d'un acte et de ses amendements peut toujours avoir son côté utile, surtout en faveur de ceux qui sont obligés d'étudier la loi et de la mettre en application.

Les Actes du Service Civil du Canada, années 1832, 83 et 84, vont aussi être refondus et amendés. Un bill à cet égard vient de subir sa première lecture, à la demande de l'hon. J. A. Chapleau.

L'orateur a présenté à la Chambre un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, transmettant tous les papiers et documents relatifs à la question de faillite qui a été soumise à sa considération et à celle de son Conseil. Tout ce record volumineux sera immédiatement transmis au comité qui a été nommé, l'autre jour, pour étudier le besoin d'une loi de banque-routte, et dont le personnel vient de s'accroître de MM. Auger, Desjardins, Bernier et Bergeron, sur motion de Sir John A. MacDonald.

Il était écrit que la question du Pacifique reviendrait sur le tapis. C'est M. Mulloch qui l'y a remplacée, en érigeant un état de tous les ponts sur chevalets en bois qui se trouvent sur la ligne de Sudbury à Nipigon. Il a aussi combattu l'amendement de M. McLellan aux fins de faire produire un état de tous les travaux du chemin.

Cette prétention de faire un procès au Pacifique, en ne mettant devant l'opinion publique qu'une partie de ses travaux, et ce refus systématique de soumettre toute l'œuvre accomplie à l'appréciation du pays sont marqués au coin de beaucoup de déloyauté et d'injustice. C'est ce que plusieurs orateurs ont démontré.

Mais, il était réservé à M. White (Cardwell) de fustiger l'opposition d'une rude manière sur ce sujet. Après avoir dévoilé la mauvaise

foi de la motion de M. Mulloch, qui tend à tromper l'opinion publique en critiquant comme constructions permanentes des ouvrages qui ne sont que temporaires, il déclare que l'opposition est mal venue à attaquer le gouvernement sur le chapitre du Pacifique Canadien. L'histoire n'est pas d'hier, en effet, et le parti conservateur a déjà fait approuver sa politique de chemins de fer dans une élection générale et dans nombre d'élections partielles. Tous les crimes que lui ont imputés ses adversaires à cet égard n'ont eu pour résultat que d'accroître le nombre de ses adhérents, et il est aussi fort au jourd'hui qu'il l'était quand il a entrepris de doter le Canada d'une voie ferrée reliant les deux océans.

Cette œuvre sera comptée parmi les plus glorieuses de l'administration actuelle, et la politique nationale elle-même n'aura pas été plus favorable au pays. La compagnie du Pacifique ne craint pas la critique, car elle a fait plus qu'elle n'était obligée, et le télégramme de félicitations que l'honorable M. Mackenzie envoyait, l'autre dernier, des confins du Nord-Ouest, est là pour en témoigner. Le député d'Ontario (M. Edgar), a menacé le gouvernement de le tenir responsable du rejet de sa motion; mais, le gouvernement a-t-il jamais eu peur d'assumer la responsabilité de toute politique favorable à la complétion du Pacifique Canadien? Non; et, il a assez confiance en l'intelligence du peuple pour être assuré de faire sanctionner sa conduite qui n'a pour objectif que le développement du pays et la sauvegarde de ses intérêts.

L'amendement est alors emporté par 105 contre 54, et l'opposition court encore.

LORNGON.

ACTE DE FAILLITE

On nous a adressé le résumé d'un projet d'acte de faillite qui est dû à M. A. X. Talbot, avocat et membre du service civil.

Ce travail, sur lequel nous n'avons eu le temps que de jeter un rapide coup-d'œil, paraît bien inspiré et semble contenir en germe le remède à bonne partie des maux que les hommes du commerce invoquent contre le maintien du régime actuel.

Aussi, c'est notre idée que l'on ferait bien de le soumettre à une étude sérieuse, et nous le publions aujourd'hui pour fournir à nos lecteurs l'occasion d'en connaître l'esprit et la teneur.

Voici :

I
Les faillites touchent à l'ordre public, non-seulement au point de vue de l'attente qu'elles portent au commerce; mais encore, à celui de la répression des crimes et délits dont elles peuvent être l'occasion. Le commerçant pourra donc toujours être mis en faillite si les circonstances l'exigent. La perspective de perdre les déboursés pour la poursuite de la faillite et des autres mesures s'y rattachant, n'arrêtera plus personne, puisque l'Etat est chargé de pourvoir à ces avances sans répétition contre les créanciers si l'actif ne suffit pas à leur remboursement.

Si un commerçant a commis des fraudes, il sera emprisonné; dans tous les cas, il sera dessaisi de ses biens et mis au rang des interdits. L'Etat est tenu à faire certains sacrifices dans l'intérêt du commerce.

II
Il a été suffisamment démontré que les syndics n'ont pas toujours été favorables et la magistrature leur est hostile. Les opérations des syndics étaient pour les créanciers aussi onéreuses que les fraudes des faillis.

Il faut donc qu'ils soient indépendants des créanciers. Qu'ils ne puissent faire des frais à leur guise.

Que leurs devoirs et leurs pouvoirs soient clairement définis et qu'ils soient punis de la prison en cas d'infraction sérieuse à la loi. Ainsi, il n'y aura de syndics aux faillites que ceux nommés par le gouvernement en conseil.

Les syndics seront salariés par l'Etat. Le gouvernement fédéral prélèvera un pourcentage sur les biens des faillis pour se rembourser des salaires payés aux syndics.

A peine de contrainte par corps les syndics devront déposer à la banque tous les deniers qu'ils percevront.

III

La cession volontaire n'a toujours été qu'un moyen pour la plupart des débiteurs de faire la loi à leurs créanciers.

Elle n'existera plus. Le débiteur pourra se faire mettre en état de faillite, mais alors il sera traité comme tout failli ordinaire.

IV

La cessation des paiements constituera un commerçant en état de faillite.

La loi ne s'informe pas si le commerçant est solvable ou non; mais s'il paie ou ne paie pas ses dettes. Cette innovation fera cesser la diversité des opinions sur la question de savoir quand un commerçant peut être mis en faillite. Car ce n'est pas aux tribunaux, mais à la loi qu'il appartient de définir l'état de faillite des Commerçants.

V

La procédure sera la même par tout le Canada. Les règles en sont clairement indiquées.

Elle est sommaire et ne permet pas de discussion sur des matières de forme. Il faut économiser le temps et réduire les frais.

VI

Les nullités seront absolues et la loi s'est attachée à laisser le moins possible à la discrétion du Juge ou au pouvoir arbitraire, soit des créanciers, soit du syndic, soit du tribunal.

VII

Si les faillites frauduleuses sont sous le coup d'une loi sévère, vigoureuse même, le commerçant honnête mais malheureux y trouve une protection et il n'est pas laissé aux créanciers le pouvoir d'ajourner indéfiniment le règlement de cette faillite. Bien plus la cour ordonnera des secours au failli honnête, que les créanciers le veulent ou non.

VIII

L'application de la loi sera la même dans tout le Canada.

Le Commerce Extérieur du Canada exige l'uniformité de la procédure et de la loi.

L'étranger n'aura plus à étudier les lois particulières de chaque Province du Dominion, mais saura qu'en traitant avec un commerçant de la Colombie ou de l'île du Prince Edouard, d'Ontario ou de Québec, il traite avec un commerçant soumis à la loi de faillite du Canada.

Il y a eu hier à la chapelle du Nonce, à Paris, le mariage de Mlle Emma McKay, la fille du million américain, avec le prince Colonna. La cérémonie a été accomplie par Mgr Reuders, Nonce du Pape.

LES FAITS DU JOUR

Mercredi prochain, jour des Cendres, le Parlement fédéral ne siégera pas.

On dit que M. Faucher de St Maurice résidera désormais en permanence à Montréal.

Le total de l'évaluation de Winnipeg cette année est de \$20,000,000 contre \$27,000,000 l'an dernier. La population en est de 19 à 20 mille âmes.

En Californie il y a 100,000 membres des sociétés secrètes, dont 13,500 francs maçons, 23,000 odd fellows, 16,000 travailleurs-unis, 13,500 amis choisis.

On lit dans les journaux anglais que sir Philip Rose, lady Rose et leurs cinq enfants viennent d'être admis dans l'Eglise catholique, à l'Oratoire de Londres, après avoir abjuré la religion protestante.

La galerie de la Presse de la Chambre des Communes se propose de donner un banquet en l'honneur de Mark Twain et Geo. Cable, durant leur séjour à Ottawa, mardi prochain.

On assure que l'Angleterre a remercié l'Italie pour ses manifestations de sympathie à l'occasion de la mort du général Gordon et des récents événements. Elle lui a déclaré, cependant, qu'elle contiendra seule son œuvre au Soudan.

D'après un journal, il ne serait bruit à Lyon, France, que de la découverte, par un inventeur lyonnais, d'un nouveau procédé de fabrication du sucre, qui entraînerait une véritable révolution dans cette industrie; il ne s'agirait de rien moins que de détrôner la betterave par la pomme de terre.

Les travaux du havre de Québec ont été commencés en 1877, et jusqu'en 1884, il a été dépensé \$1,182,307. Ce chiffre comprend les travaux du bassin de radoub qui sera achevé et inauguré le 1er juillet prochain. Les améliorations du havre seront achevées vers la fin de l'année 1886, et le tout coûtera, \$5 892,372.

GRANDE SOIREE

Dramatique et Musicale

Donnée sous le patronage de Son Honneur Frank McDougall, Maire d'Ottawa.

DIMANCHE, Le 22 Février, 1885

Par un groupe d'artistes de Montréal, assistés par les principaux amateurs d'Ottawa, et soutenus par l'orchestre du professeur Duquette, de cette ville.

A part le chant et la musique, deux opérettes durant la soirée, savoir :

JEAN LOUIS ET J'AN PIERRE

Opérette à deux personnages.

Le MINUTE TROP TARD

Grande opérette en trois personnages.

CHICOT,

Comédie à trois personnages

Les portes seront ouvertes à 7 hrs, et le spectacle commencera à 8 heures précises.

PRIX D'ADMISSION :

Siège d'Orchestre.....50 cents

Par terre et balcon.....25 c-n

Galleries.....10 c-n

AMERS CANADIENS

TRESOR DES DYSPETIQUES

Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie, les Tubercules au pœtrinaux, les indigestions, les Névralgies, les Débilites générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropsies et les Rhumatismes.

Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P.Q.

Prix : 30 cts la bouteille.

En vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALAIRE, 71 rue Bolton, Ottawa.

26 juillet 1884

O. POTVIN,

Barbier et Marchand de Tabac

No 164 RUE BROAD,

(Vis-à-vis la GARE du PACIFIQUE.)

Des ouvriers sont attachés à cet établissement, pour la coupe des cheveux et la barbe. Dans le département du commerce, se trouve un assortiment complet de Tabacs, Cigares, Pipes, de divers prix et qualités.

Aussi Estampilles de la Poste, pour lettres et journaux.

Ottawa, 7 février, 1885. 2 m

LE MUSEE ROYAL

Cain & Hartney, Propriétaires.

Une semaine, commençant

LUNDI 9 FEVRIER 1885

Les comiques les plus célèbres du monde entier, apparaitront dans la pièce originale intitulée :

Muldoon's Pic-Nic,

Qui a été jouée à New-York plus de 300 fois. C'est la compagnie d'artistes la mieux choisie qui ait paru en cette ville.

La matinée de Jeudi offrira un programme nouveau et varié.

Matinées : Mardi, Jeudi et Samedi.

Prix d'entrée :

LE SOIR, 15, 20, 30 et 50 Cents.

L'APRÈS-MIDI, 10 et 20 Cents.

TERRE A VENDRE

Quatrième partie du lot No 26, 1ère concession de Gloucester, sur la rivière Ottawa.

Cette terre comprend 42 acres de terrain, dont la moitié est en terre meuble, propice au jardinage; l'autre moitié est en terre glaise de première qualité. S'adresser à

GEORGE HAY,

Marchand de Ferronneries,

54 Rue Sparks, Ottawa.

12 nov 3 m

Nouvelle Annonce

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'elles n'ont cessé de lui accorder depuis qu'il est dans le commerce. Aujourd'hui il se fait un plaisir de les informer qu'il vient de recevoir

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise

Nouvellement importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chassias. Papier vert de 36 x 42 pouces. Papier doré et argenté. Livres de Messe Anglais et Français, et une foule d'autres articles religieux, pour école, trop long à énumérer ici.

Venant également d'être reçu un assortiment complet de CHAPEAUX du PRINTEMPS et de L'ÉTÉ, à très bas prix. Verres, Bijouteries, etc., de premier choix. Vaiselle anglaise, à très bon marché.

On continue comme ci-devant à repasser, teindre et repasser toutes sortes de fourrures, à des prix modérés.

EDOUARD THEREAU,

200 Rue DALHOUSIE.

21 Nov. '84

LECONS DE CHANT

Madame Christin recevra les élèves qui voudront bien l'honorer de leur confiance, chez madame Lamothé, au No 376, rue Sussex, vis-à-vis la Basilique. 17 janv. — 1 m

FUMIZ

LES CIGARES

CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc. 1 an.

FETES! FETES! FETES!

MAGASIN DE GOS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS

CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sa-terne, Brillon, Ayala, Chateau-d'ay, F. H. Mumm, Char- treuse, Kummel, Bénédictine, Curacao, Moraskno, Vertmouth, Torino, Eau-de-Vie, Gin, en fûts et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens.

Ottawa, 5 Dec 1884.

NO. 450, RUE SUSSEX

W. O. McKAY,

Propriétaire.

Ottawa, 5 Dec 1884. 1 an

Bureau d'agent d'Immeuble

MACDONALD

NO 9 RUE ELGIN.

ÉTABLI 1884.

A. B. MACDONALD,

Encanteur de la Reine,

RESIDENCE, 253 RUE NICHOLAS

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention.

Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA,

Vis-à-vis le bureau des Brevets,

OTTAWA, Ont.

B. P. — Boite 68.

24 Fev 1885

E. VEZINA

BIJOUTIER et HORLOGER

No. 536, Rue Sussex,

OTTAWA.

CADEAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Assortiment complet de bagues, Ann. aux Epingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent

A MOITIÉ PRIX

Ouvrage fait à l'ordre sous le plus court délai à des prix modérés.

AGENT pour la célèbre montre Wadil a.

E. VEZINA,

Porte voisine du VARIÉTÉ 1411.

1 an

AVIS AUX ENTREPRENEURS

"DES SOUMISSIONS achetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour glace, Bâti-ses Publiques, Ottawa, et Maison du Gouvernement" seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 17 février, pour remplir la glacière et la vieille bâtisse du magasin militaire, aux écluses du Canal Rideau, Ottawa, et à la maison du Gouvernement.

La soumission devra spécifier le prix de chaque morceau des dimensions suivantes, savoir : 3 pieds sur 1 pied et 1 pied; et ce prix devra couvrir les frais de placement et de la sciure de bois nécessaire à l'acte fin.

La glace sera mesurée avant d'être placée à la glacière et le paiement sera fait conformément à cette mesure.

N. B.—La glace sera prise sur la rivière Ottawa, au-dessus des Chutes des Chaudières.

Par ordre, A. GOBEL,

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 3 Février, 1885.

Macdougall, Macdougall & Belcourt,

AVOCATS, PROCUREURS.

Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

"Scotch Office Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

Hon. Wm. Macdougall, C. R.

FRANK M. MACDOUGALL, L. L. M.

N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupe aussi des affaires requérant son attention à cette dernière Province.

AUTRE CHANCE OFFERTE POUR L'ACHAT DE MARCHANDISES SECHES !!

1^{er} Stock de l'ARGYLE HOUSE, valant \$55,000.00, achete à 60 cents dans la piastre.
D. GARDNER & CIE. Ayant acheté ce stock avec l'intention de continuer les affaires, a de suite commencé la VENTE SANS RESERVE du stock à tout prix, afin de faire place aux Importations du Printemps.
CETTE GRANDE VENTE EST DEJA COMMENCEE

Toutes les Marchandises sont marquées à des prix extrêmement bas. On invite tout le monde à profiter du bon marché et à se présenter de suite.
 Toutes les FIANCÉES, réduites de 16 cts. à 12 cts. TW EDS, réduits de \$1 à 65 cts. la verge. INDIENNES, réduites de 8 cts. à 5 cts. par verge COTON GRIS, réduit de 5 cts. à 3 1/2 cts. par verge. MARCHANDISES pour ROBES, réduites de 16 cts. à 10 cts. par verge.

TOUS les LAINAGES REDUITS de MOITIE.

Chapeaux et Coiffures pour Dames. Fleurs, Plumes, etc., à moitié prix.

Manteaux, Bordures, Châles, Corsets, etc., à une réduction étonnante.

TERMES COMPTANT

D. GARDNER & Cie., 66 et 68 rue Sparks, Ottawa.

Résumé Télégraphique

CANADA
 Une explosion dans les houillères de charbon de Vale, près de New Glasgow, Nouvelle-Ecosse, a causé la mort de 13 mineurs.

La Société Artistique d'Ottawa doit ouvrir son exposition annuelle aujourd'hui.

A Québec, les résidents de la rue Champlain, craignant que la neige amoncelée en grande quantité le long des rochers, qui surplombent les habitations, ne forme des avalanches.

Il en est de même à Lévis où, hier soir, un enfant du nom de Otten, et âgé de 10 ans, a été enseveli sous 15 pieds de neige provenant d'une avalanche qui s'était détachée des rochers.

On a reçu, à Québec, la déposition ante mortem de Garneau, la victime de la brutalité de Ménard, le cocher de fiacre qui, d'un coup de dent, a arraché une partie du nez de son adversaire, en se battant. Ménard est actuellement en prison.

Les noms des victimes de l'incendie du lac Simou sont : William Johnston, de la Nouvelle-Ecosse ; Joseph Simard et Joseph Morency, de St. Féréol ; F. X. Asselin, de St. Sauveur, Québec.

Le lac Ontario est gelé devant Hamilton sur une largeur de dix milles de la rive, et la glace est assez forte pour supporter le poids des plus lourdes voitures. On dit que la chose est sans précédent.

La fabrique de meubles de Truro, rue Pleasant, a été entièrement détruite par le feu hier. Les pertes sont estimées à \$10,000. Assurance : \$6,000.

Un incendiaire a mis le feu hier matin à une maison vacante, en arrière de l'hôtel Victoria, à Will brook Ont., ainsi qu'à deux écuries et aux hangars qui en dépendent. Les pertes sont totales.

Madame Lachance, qui était née le 19 mars 1785, à Saint-François de l'île d'Orléans, est morte avant hier, en cette dernière localité.

ETATS-UNIS

Il y a eu 230 faillites aux Etats Unis la semaine dernière.

Le Consul allemand à New-York a reçu une machine infernale. L'histoire ne dit pas quelle figure il a fait à cette visiteuse.

Des milliers de bestiaux et de porcs ont été gelés à mort sur des trains bloqués par la neige dans les Etats de l'Ouest.

Il est rumeur que le gouvernement chinois entend faire une question internationale de l'expulsion de ses sujets à Eureka, Cal., et on ajoute qu'il réclamera une indemnité des Etats-Unis.

Un incendie a éclaté hier dans l'hôpital du comté à Philadelphie. Il y avait alors 684 pensionnaires dans le vaste établissement, et on croit que 18 ont péri dans les flammes. On a pris des mesures pour loger convenablement tous ceux qui ont échappé à la mort. Ils sont au nombre de 666, et la plupart sont des malades et des infirmes.

EUROPE

Le général Wolesley télégraphie que 29 des blessés de Galdul Wells sont convalescents et que le général Stewart se rétablit peu à peu.

Une dépêche annonce que les rebelles ont perdu 600 hommes dans la bataille de mardi à Dulka Island.

Un terrible tremblement de terre s'est fait sentir à Torre del Campo, Espagne. L'hôpital a été sérieusement endommagé.

Le général de l'Isle annonce que ses troupes vont atteindre Langson aujourd'hui. L'ennemi a abandonné les ouvrages fortifiés qu'il avait élevés à l'approche des Français.

COURRIER DE HULL

— Une saisie arrêt avant jugement pour dette, a été prise, hier, en cour, contre un des principaux épiciers de cette ville.

La manufacture de portes et châssis de M. Eddy, incendiée il y a plus de trois ans, a été reconstruite et mise en opération, la semaine dernière. Cette manufacture donne de l'ouvrage à plusieurs ouvriers.

— A une assemblée des Commissaires d'écoles, mardi soir, il a été décidé que la classe affectée aux petits garçons, à la nouvelle école St George, serait ouverte le 1^{er} de mars prochain. On a engagé, pour tenir cette classe, Mlle Victorine Thibault, fille de Madame veuve Jos. Thibault, de cette ville.

— Un jeune homme du nom de Pariseau s'est fait couper un bras presque entièrement, avant hier, par une scie circulaire près de laquelle il travaillait, dans la manufacture d'allumettes de M. E. B. Eddy. Ce jeune homme était le seul soutien de sa pauvre vieille mère.

Une assemblée du Conseil du Comté d'Ottawa aura lieu le premier mercredi du mois de mars. On y procédera à l'élection du préfet du comté. Le préfet actuel est M. McLean, qui demeure dans le canton de Wright. Ce monsieur est préfet depuis plusieurs années, et il ne serait que juste qu'il cédât sa place à un autre.

LE MONDE ET LA VILLE

L'Armée du Salut continue ses opérations dans la salle Victoria, et on nous apprend que l'auditoire est nombreux tous les soirs.

Les trains des diverses lignes de chemins de fer ont été retardés par la tempête de neige de ces jours passés, et la distribution des mailes s'est ressentie de cet état de choses.

Collets droits et rabatus, en toile, pour hommes et petits garçons, provenant d'un stock de banque, route, et se vendant seulement 5 cts chaque, ou 50 cts par douzaine.

H. H. PIGEON & CIE.

L'honorable M. Wurtel, président de l'Assemblée Législative de Québec, est en cette ville dans les intérêts du chemin de fer Pontiac et Pacifique.

Le lieutenant-colonel Cotton, de la batterie B, de Québec, est à Ottawa pour affaires du département de la Milice.

Un grand assortiment de tweeds, draps, coatings, vient d'être reçu au grand magasin de M. J. L. Richard, rue Dalhousie, à l'enseigne de la boule verte. Un tailleur de première capacité est attaché à cet établissement.

Encore des feux de cheminées ; toujours des feux de cheminées. Cela n'est guère étonnant, d'ailleurs, car il fait un froid de loup cet hiver, et on sait bien que pour combattre le froid il faut du feu jusque dans les cheminées, surtout dans les maisons d'Ottawa.

On nous apprend que la diphtérie a fait son apparition dans Hull, et qu'une famille du voisinage de la rue King a déjà vu deux de ses membres atteints de ce mal cruel.

Du fonds de banqueroute en question, il ne nous reste plus à vendre que quelques pièces de soieries, satins et rubans. On invite le public à se hâter, car la vente se fait vite de ces divers articles.

H. H. PIGEON & CIE.

La Compagnie du chemin de fer Pontiac et Pacifique doit s'assembler mercredi prochain pour fixer la route que suivra sa voie ferrée de Quion jusqu'à un endroit de traversée sur la rivière Ottawa.

Un couple de vauriens ont volé une jolie quantité de bœuf et deux porcs au marché By, l'avant dernière nuit. Le détective McVeitty s'est mis sur leur piste de suite, et il a pincé un nommé Hebb, qu'il soupçonne être l'un de ces coquins.

M. P. C. Auclair a besoin de plusieurs bonnes couturières pour faire des vestes. Des mains très-habiles seulement sont requises.

Geo. W. Cabb et Mark Twain, qui doivent visiter notre ville la semaine prochaine, seront à Brockville lundi. Tous le monde connaît Mark Twain, l'humoristique écrivain et causeur, et chacun voudra sans doute aller l'entendre.

Plusieurs travailleurs sont revenus en ville hier. Il arrivent des mines de phosphate de Backingham. Le capitaine Smith, qui a la propriété de ces mines, a fourni de l'emploi à 75 hommes durant tout l'hiver, et il doit expédier 20,000 tonnes de phosphate la semaine prochaine.

Sir Hector Langevin a donné jeudi soir un dîner parlementaire aux messieurs dont les noms suivent :

L'Hon. M. Abbott, l'Hon. M. Stairs et MM. Bergeron, Bourbeau, Gaudet, Guibault, Guillet, McMillan, de Vaudreuil, Montplaisir, Oimet, Riopel, Robertson (de Hastings), Small, Wallace (de York) et C. N. Armstrong.

L'auteur de l'assaut de l'avant-dernière nuit sur la rue Stewart est un jeune nègre du nom de Sam Currie. La jeune personne qui a failli être victime de cet attentat audacieux a reconnu la voix du triste sire en question, et Currie a été logé au violon en attendant son procès. La justice devrait être sans ménagements pour des êtres de cette espèce.

Provenant du même fonds de banqueroute, du coton car-auté, coton ouaté, cotons, essuie-mains, toile à essuie-mains, que l'on vend à bas prix et rapidement. Empressez-vous de venir voir ces articles avant qu'ils ne soient tous vendus.

H. H. PIGEON & CIE.

Un joueur d'orgue de Barbarie sème ses notes discordantes dans les rues d'Ottawa depuis hier. Le pauvre homme ne doit pas faire fortune. Il fait si froid, en effet, au dehors, pour aller lui donner l'obole que les malfaiteurs de sa musique implorant, et l'orgue de Barbarie soulève si peu d'enthousiasme, quand le thermomètre marque 20 degrés au-dessous de zéro !

Si vous craignez de devenir constipé à cause de votre dyspepsie et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez-vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lecerte, lesquels sont le plus sûr prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies.

30 cts la bouteille.

Le commerce de bois de service promet d'être très-actif durant la prochaine saison, et les trains du Pacifique commencent déjà à transporter des envois considérables. La coupe des billots a été abondante cet hiver, et il existe en outre, en nombre d'endroits, d'immenses quantités du bois de l'été dernier. Enfin, si les sondages qu'on fait dans la rivière Ottawa, en haut de haut de Mattapédia, démontrent la possibilité d'ouvrir une voie de navigation jusqu'au lac Temiscaming, nul doute que ce sera un nouvel élan pour le commerce, en même temps qu'un puissant moyen de colonisation.

NOUVELLE MAISON—MM. Chabot et Bellemare, ci-devant employés chez M. P. H. Chabot, ont ouvert lundi dernier, le 9 du courant, un établissement de Hardes Faites qui ne laisse rien à désirer, et saura satisfaire tous les goûts, et à des prix très-moérés. Ce nouvel établissement est désigné sous le nom de Maison Centrale de Hardes Faites (Grand Central Clothing House), et les ouvriers tailleurs qui ont été engagés par MM. Chabot et Bellemare sont de la plus haute habileté, tant pour la coupe que pour le fini de l'ouvrage. Disons de suite, que ce sont les tailleurs si renommés de la maison Renaud, de cette ville, qui vient d'abandonner le commerce.

CHABOT & BELLEMARE, 527 et 529, Rue Sussex

AVIS SPECIAUX

Chambre garnie à louer au No. 122, rue Cathcart.

Essayez de vous procurer une boîte du nouveau poivre-céleri, chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Le meilleur remède que nous connaissions contre le rhume est le Baume d'Allen pour les poumons. Voir annonce.

Les propriétés de la Diphtérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Sirof des Enfants du Dr Goderme—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Demandez à cinquante dames quel est le parfum qu'elles considèrent comme le plus délicat, le plus pur, le plus sain, le plus durable et sous tous rapports, le plus désirable. Quarante-neuf nous répondront c'est l'eau de Floride Murray et Lanman, New-York. N. A. Savard, dépôt en gros, rue Dalhousie, Ottawa.

UN DEMANDE un agent résident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privée, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse : "The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q." 9 oct 1a

SEUL DEPOT A HULL

POUR LA VENTE DU

"CANADA"

Chez M. Z. GROLEAU, Rue Principale.

A. S. NORDHEIMER,
 TORONTO, MONTREAL
 OTTAWA.
 IMPORTATEURS DE
Steinway & Sons, BOSTON.
HAINES BROS., N.Y. **GABLER BROS., N.Y.**
ORGUES **LES PLUS CELEBRES**
CHICKERING & Sons, New York.
PIANOS ET ORGUES DU MONDE
 CONDITIONS LIBERALES.

ALPHONSE JULIEN.
 Entrepreneur de Pompes Funébres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa.

Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.
 M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funébres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très-moérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. 3 mai—1 an ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

Grande Vente à Sacrifice
 DE
PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,
 Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1886

MAINTENANT PRET

Capots d'Ours
 Capots de Loure
 Capots de Loup-marin
 Capots de Mouton de Perse
 Capots de Buffe
 Capots de Baton
 Capots d'Astracan
 Manteaux de drap doubles en pelletterie.

R. J. DEVLIN.

ETABLI EN 1860
MAGASIN GENERAL D'EPICERIES LIQUEURS
 PROVISIONS, GRAINS ET FARINES ETC., ETC.

On trouve au magasin du sous-sol tous les articles d'épicerie, liqueurs et provisions. Les choix, pour les familles, à des prix qui défient la compétition. Tout en remerciant mes nombreux pratiques et le public en général du patronnage libéral qu'on m'a accordé jusqu'à présent, j'espère en mériter la continuation pour l'avenir par le choix et le bon marché de mes marchandises. Une visite est sollicitée. Toute marchandise portée à domicile. Alfred L. PINARD. 27 déc—2 m

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. R. Lauzon, informe le public en général qu'il vient de prendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant, entièrement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire, No 56, 58 et 60 Rue Murray 16 déc

A. CHABOT
 472 RUE SUSSEX
 NOUVEAU MAGASIN D'EFFETS POUR VOITURES

Assortiment complet de carcasses en bois pour toutes espèces de voitures, moyeux, jantes, manchettes de charnues, etc. Une boutique pour la confection des voitures est attachée à l'établissement. M. Chabot répare et fabrique à ordre toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dernier style. Une visite est sollicitée au numéro 472, Rue SUSSEX, Ottawa. 27 oct 2 m, 3 f p s

I. B. TACKABERRY
 ENCANTEUR, COURTIER

MARCHAND
 Commission

Agit comme arbitre et commissaire-priseur. Bureaux : RUE SPARKS (Enface de l'Hotel Russell.) OTTAWA.

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorrhoides : Guérison certaine, remède général, en usage
HEMORRHOIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.